

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

22 septembre 2020

Date d'affichage :

5 octobre 2020

L'AN deux mille vingt, le 28 septembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, M. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mmes ROUSSEL, STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

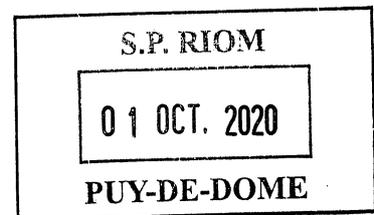
Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Monique STORKSEN

Mme Karine PARRAIN, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Charles BRAULT

M. Mickaël SEMANA, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Pierre CHASSAING

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Monique STORKSEN



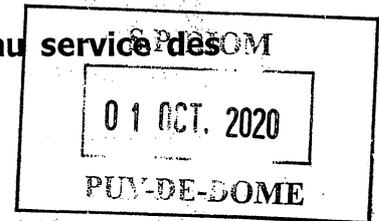
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2020**

QUESTION N° 8

OBJET : Fonds d'initiatives scolaires : Ecole élémentaire Jean Rostand

RAPPORTEUR : Pierrick VERMOREL

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 16 septembre 2020.



L'école élémentaire Jean Rostand souhaite développer sa dynamique autour de l'enseignement des langues et l'ouverture culturelle des élèves sur l'Europe. Elle a donc présenté un dossier ERASMUS en lien avec l'Irlande.

Le projet a été retenu et se déroulera sur 2 années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

Ce projet se mène en deux temps :

- immersion des enseignants au sein des pratiques pédagogiques Irlandaises et amélioration des capacités en langue durant 2 semaines (départ de 5 enseignants),
- mise en œuvre d'activités dans les différentes disciplines scolaires pour favoriser l'apprentissage de la langue et de la culture irlandaise : géographie, Education Morale et Civique, histoire, enseignement artistique (chant, arts plastiques, cinéma...).

Ce projet permettra de proposer à l'ensemble des élèves des activités transversales et renouvelées. Une partie sera en lien avec les temps périscolaires et les équipes de la Commune.

Des retours réguliers des activités seront faits, soit auprès des familles soit auprès des autres écoles.

Le coût de ce projet s'élève à 15 041 €. Les fonds Européens abondent ce dernier à hauteur de 11 964 € pour 4 mobilités (frais de voyage, frais de cours en anglais et en pédagogie linguistique). Le projet écrit prévoit 5 mobilités. Il reste donc à financer les frais de matériel pédagogique (pour les projets avec les élèves au retour du séjour) ainsi que la 5^{ème} mobilité.

COMMUNE DE RIOM

Il est proposé de soutenir le présent projet à deux titres (matériel pédagogique et aide à la 5^{ème} mobilité) à hauteur de 1 600 €, prélevé sur le Fonds d'initiatives scolaires. Le solde sera alors de 1 600 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le versement d'une subvention de 1 600 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Jean Rostand, pour permettre aux enseignants de mener à bien ce projet d'école.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 septembre 2020

Le Maire,

Pierre PECOUL

